

<u>AMPLIATIONS :</u>		VU	la Proclamation du 22 Décembre 1965;
ORIGINAL	1	VU	le Décret N°147/PR du 16 Mai 1967, portant formation du Gouvernement;
JORD	1	VU	le Décret N°215/PR du 16 Mai 1966 déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des Membres du Gouvernement;
PR/SGG	10	VU	le Décret N°41/PC-SGG du 16 Avril 1964, fixant la liste des emplois ou charges pour lesquels la nomination est laissée à la discrétion du Gouvernement;
MIS/DAI	12	VU	la Loi N°65/20 du 23 Juin 1965, fixant les règles relatives à l'organisation générale de l'Administration Publique;
MEPET-MPAEP	2	VU	le Décret N°304/PC-DAI du 26 Août 1965, fixant les attributions et les prérogatives des Préfets et Sous-Préfets et déterminant les modalités d'organisation des services directement placés sous leur autorité;
EF	8	VU	le Décret N°305/PC-Cab. du 26 Août 1965, fixant les attributions des Chefs d'Arrondissement;
DGF	5		
ET-DI-TRESOR	3		
JL	1		
PREFECTURE	1		
S/PREFECTURES	4		
INTERESSES	9		
			SUR la proposition du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité;

- DECRETE -

ARTICLE 1er. - Est et demeure rapporté le Décret N°154/PC-DAI-P. du 22 Avril 1965, portant nomination de M. Aboubakar TOSSOUNON en qualité de Chef de l'Arrondissement de BIRNI (Sous-Préfecture de Kouandé).

ARTICLE 2. - M. M'KOUTI N'Tcha Barthélémy, Commis Auxiliaire en service à la Sous-Préfecture de Natitingou, est nommé Chef de l'Arrondissement de KOUABA (Sous-Préfecture de Natitingou) en remplacement de M. PEGO Djohounro, démissionnaire.

ARTICLE 3. - M. DJEGOU Adamou, Commis Auxiliaire en service à la Sous-Préfecture de Tanguiéta, est nommé Chef de l'Arrondissement de Cayaotti en remplacement de M. BABA Kinnin Aboudou appelé à d'autres fonctions.

ARTICLE 4. - M. TINFISSI Tanguiéta Abdoukarim, Commis Auxiliaire en service à la Sous-Préfecture de Tanguiéta, est nommé Chef de l'Arrondissement de DATORI.

ARTICLE 5. - M. BABA KINNIN Aboudou, précédemment Chef de l'Arrondissement de Cayaotti, est nommé Chef de l'Arrondissement de PEHUNCO (Sous-Préfecture de Kouandé) en remplacement de M. SACCA KOTO Essile, appelé à d'autres fonctions.

ARTICLE 6. - M. OUOROU FICO Maurice Georges, Commis Auxiliaire en service à la Sous-Préfecture de Tanguiéta, est nommé Chef de l'Arrondissement de BIRNI (Sous-Préfecture de Kouandé) en remplacement de M. Aboubakar TOSSOUNON.

ARTICLE 7.- M. SALIFOU Allassane, Commis Auxiliaire en service à la Sous-Préfecture de Djougou, est nommé Chef de l'Arrondissement d'ALEDJO (Sous-Préfecture de Djougou) en remplacement de M. MAMAN Rougai appelé à d'autres fonctions.

ARTICLE 8.- Le présent Décret qui prendra effet pour compter de la date de prise de service des intéressés, sera publié au Journal Officiel de la République du Dahomey ./-

Par le Président de la République
Le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité,

COTONOU, le 19 SEPTEMBRE 1967

Général-Christophe SOGLO.-

Général-Christophe SOGLO.-